

Cote du document: EB 2018/125/INF.5  
Date: 13 décembre 2018  
Distribution: Publique  
Original: Français

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Discours d'ouverture du Président Gilbert F. Houngbo**

Conseil d'administration — Cent vingt-cinquième session  
Rome, 12-14 décembre 2018

---

Pour: **Information**

## Discours d'ouverture

Je vous souhaite la bienvenue à cette cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration du FIDA.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants, notamment à Ali Terrak, de l'Algérie, et à Rafael Osorio de Rebellón Villar, de l'Espagne.

Je souhaite aussi la bienvenue à tous les délégués et observateurs présents pour la première fois au Conseil d'administration, ainsi qu'à ceux qui assistent au Conseil depuis la salle d'écoute. Bienvenue, enfin, à nos collègues de la FAO et du PAM qui sont ici en qualité d'observateurs.

Permettez-moi aussi de vous présenter officiellement certains nouveaux membres de la direction: Atsuko Hirose, qui est la nouvelle Secrétaire du FIDA; elle est du Japon et a pris ses fonctions au mois d'octobre; Sara Mbago-Bhunu, de la Tanzanie, Directrice générale de la Division de l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe; Thouraya Triki, de la Tunisie, qui est Directrice de la Division Production durable, marchés et institutions et enfin Rossana Polastri, du Pérou, qui prendra ses fonctions au début du mois de janvier, et qui est la nouvelle Directrice de la Division de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Je sais que nous avons un programme chargé pour les trois prochains jours: je vais donc entrer d'emblée dans le vif du sujet.

Mais d'abord, je voudrais vous dire que notre ordre du jour est particulièrement chargé, comme ce fut déjà le cas en septembre dernier. Et très sincèrement et très humblement, en prenant un peu de recul, je crois qu'il nous faudra, de concert avec le Bureau du Conseil, essayer de voir comment, en 2019, nous pourrions mieux étaler les sujets stratégiques sur les trois conseils, et pourquoi pas envisager de tenir un quatrième Conseil, afin d'éviter d'avoir des ordres du jour surchargés.

Je dois également admettre que, malgré les efforts déployés par le personnel, qui a travaillé tard tous les jours et souvent, même, le week-end, malgré ces efforts donc, certains documents ont été publiés un peu tardivement. Je tiens donc, d'emblée, à vous présenter mes excuses. Cette situation n'est pas due à notre incapacité de produire ces documents à temps, mais plutôt à la complexité de sujets, tant au niveau technique qu'au niveau politique. Cette complexité a entraîné des débats internes qui ont pris beaucoup de temps.

Ces dernières semaines, la plupart d'entre vous avez participé, directement ou indirectement, aux travaux menés sur différentes questions d'importance stratégique pour notre institution : j'ai nommé le Cadre de transition, le Cadre pour la soutenabilité de la dette (le CSD), l'examen intégré du risque financier, l'opérationnalisation du Fonds ABC, la proposition de modification de l'Accord portant création du FIDA, et, bien évidemment, le processus de notation du crédit, le *credit rating*.

Il s'agit là de questions complexes, mais d'une grande importance pour l'avenir de notre institution. La direction du FIDA ne prétend pas avoir la solution à TOUS ces problèmes, mais nous sommes convaincus qu'ensemble, nous trouverons des solutions durables.

Nous savons tous que, pour la troisième année consécutive, l'insécurité alimentaire et la malnutrition augmentent ; le statu quo n'est donc pas de mise. Nous devons continuer à innover.

Cette innovation, en tout cas pour nous, commence par le renforcement du cadre général relatif au risque et, plus précisément, du cadre du risque financier, du risque opérationnel et du risque d'intégrité. C'est pourquoi je me félicite des recommandations formulées à l'issue des deux examens financiers – celui sur l'architecture financière, par IOE, et celui sur la gestion des risques financiers, par Alvarez & Marsal.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que, dans son état actuel, le Cadre pour la soutenabilité de la dette, le CSD, n'est pas viable. En tant que membres du Conseil d'administration, nous avons la responsabilité, au sens régalién du terme, de prendre des mesures globales pérennes qui répondent aux risques structurels posés par ledit Cadre. Par mesures globales, nous pensons à l'avenir même du CSD, mais aussi au sort à réserver au solde actuel de 1,7 milliard de dollars, sans oublier bien sûr la question délicate et épineuse, du CSD relatif à FIDA 11. De plus, il s'agit de dépasser une analyse introvertie, exclusivement centrée sur le FIDA, pour aussi examiner les pratiques relatives au CSD et les débats en cours dans les autres institutions financières internationales. Par mesures globales, nous entendons également la nécessaire combinaison des préoccupations financières légitimes du FIDA et en même temps, notre mission régaliénne de développement. Pour être durable, toute solution à la question du CSD doit être conçue de manière à ne pas léser les pays nécessiteux et à éviter que le FIDA ne contribue - même involontairement - à la délicate problématique du surendettement.

En ce qui concerne le budget, je tiens à vous remercier de vos contributions aux travaux et à préciser que la proposition budgétaire finale pour 2019 s'appuie naturellement sur les débats du Conseil d'administration du mois de septembre dernier.

Nous proposons une croissance réelle nulle – *zero real growth* – et un ratio d'efficacité de 9% pour le Programme de prêts et dons par rapport au budget administratif. À ma connaissance, ce ratio est le plus bas de l'histoire du FIDA. Il sera peut-être difficile de le maintenir à l'avenir, mais il traduit notre engagement en faveur d'un processus budgétaire davantage axé sur les priorités, la qualité de la prestation, l'efficacité, et bien sûr les indicateurs clé de performance, les KPIs.

L'année 2019 sera une année de consolidation et de mise en œuvre des réformes et des travaux préparatoires aux consultations sur la reconstitution des ressources de FIDA12.

En 2019, nous visons un Programme de prêts et de dons d'environ 1,7 milliard de dollars, contre 1,2 milliard en 2018 et 1,3 milliard en 2017.

En 2019, nous lancerons également le processus de la notation de crédit, dont les résultats seront soumis au Comité de la Reconstitution en 2020.

Il est évident qu'une note de crédit élevée nous permettra d'emprunter à de meilleures conditions auprès d'institutions financières de premier plan comme la KfW ou l'AFD, ou éventuellement sur le marché des capitaux. Nous serons ainsi en mesure d'offrir de meilleures conditions de prêt aux pays emprunteurs.

Mais nous ne saurions ignorer que les instruments financiers ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'accroître notre impact sur le terrain. Je suis conscient que la mobilisation de ressources additionnelles par le recours à la dette ou au secteur privé présente des risques, notamment celui de la dérive, le *mission drift*. Reconnaître ce risque, c'est la première étape pour le prévenir. J'appelle donc chacun d'entre nous à réaffirmer le caractère primordial du mandat de DEVELOPPEMENT du FIDA. Il va sans dire que la mise en œuvre de nos diverses initiatives comportera toujours des garanties contre tout risque de dérive de notre mission. Je voudrais être clair: toute dérive de ce noble mandat équivaudrait à un échec. Cela reviendrait à trahir la confiance de la plupart, sinon la totalité, des États membres et surtout, des petits exploitants.

Ceci étant, nous demeurons convaincus qu'une bonne note de crédit, conjuguée à un usage stratégique et approprié des effets de levier, permettrait au FIDA de consacrer une plus grande part de ses ressources de base aux pays à faible revenu, tout en offrant un volume accru de prêts aux pays à revenu intermédiaire, notamment ceux de la tranche supérieure. Tous ces éléments, ainsi que des produits financiers et des conditions de financement différenciés, adaptés aux pays, nous permettront d'offrir à tous les États membres emprunteurs un éventail plus large de prêts et de services.

La finalité n'est pas d'amener les États membres à cesser d'emprunter, mais plutôt que les États emprunteurs deviennent progressivement des contributeurs nets, c'est-à-dire de parvenir à une situation où, progressivement, leurs contributions aux ressources de base du FIDA excèdent leurs emprunts.

Nous avons aussi présenté une proposition de modification des textes juridiques portant création du FIDA. Ces changements permettraient au FIDA d'investir dans le Fonds ABC et de démontrer ainsi clairement toute l'importance que nous accordons à ce Fonds. Je reste convaincu que l'approbation, par le Conseil, des modifications proposées, sous réserve - je dis bien sous réserve - de l'approbation de la Stratégie d'engagement avec le secteur privé en mai 2019, serait une étape fondamentale à cet égard.

Je me réjouis donc à la perspective des débats qui nous attendent, y compris sur les autres points, que je n'ai pas mentionnés dans ce message d'introduction.

Je vous remercie.